



EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue le 13 septembre 2022, à 19 h, à la mairie.

CM2209-0587

Adoption du cadre de gestion du Fonds régions et ruralité (volet 3) – Projet « Signature innovation » des Îles-de-la-Madeleine intitulé : Écoquartier, transition énergétique et écologique en milieu insulaire et (ou) éloigné

CONSIDÉRANT l'entente du projet « Signature innovation » (volet 3) du Fonds régions et ruralité (FRR) conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour soutenir la Communauté maritime dans le cadre d'un créneau de développement propre à l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QU' en août dernier, un comité directeur, composé de représentants de la Communauté maritime et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été formé afin d'assurer la mise en œuvre de cette entente, et qu'il y a maintenant lieu de procéder à l'adoption d'un cadre de gestion;

CONSIDÉRANT QUE le comité directeur a déposé au conseil pour approbation un cadre de gestion visant la mise en œuvre du projet « Signature innovation » des Îles-de-la-Madeleine intitulé : Écoquartier, transition énergétique et écologique en milieu insulaire et (ou) éloigné;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Richard Leblanc,
appuyée par Sara Vigneau,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'adopter le cadre de gestion du Fonds régions et ruralité (volet 3) du projet « Signature innovation » intitulé : Écoquartier, transition énergétique et écologique en milieu insulaire et (ou) éloigné » tel qu'il a été déposé séance tenante.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE
Aux Îles-de-la-Madeleine
Ce 15 septembre 2022

Andrée-Maude Renaud, greffière